



*des utopies
aux alternatives,
agissons
ensemble!*

**BESANÇON 6-9 JUIL. UNIVERSITÉ D'ÉTÉ
DES MOUVEMENTS SOCIAUX ET DE LA
SOLIDARITÉ INTERNATIONALE**

WWW.UNIVERSITE-SI.ORG



ATELIER - EXTRACTIVISME : ENJEUX ET RESISTANCES

Vendredi 8 juillet 2016 – BESANCON

PETITION A L'ENCONTRE DE L'ETAT PERUVIEN D'INTERVENIR DANS LA SITUATION DE FUITES DE PETROLE ET SUR LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX QUI ONT SUIVI

Publié le jeudi 18 février 2016 à 16:02

LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LES PEUPLES AUTOCHTONES DE LA CNDDHH SOLLICITE A L'ETAT PERUVIEN D'INTERVENIR DANS LES RECENTES FUITES DE PETROLE DE L'OLEODUC NORD PERUVIEN ET SUR LES DEGATS CAUSES A L'ENVIRONNEMENT NATUREL ET HUMAIN



Le 25 janvier 2016 a eu lieu une fuite dans le district d'Imaza, province de Bagua, Département de l'Amazonie, comme conséquence de la rupture du secteur II de l'oléoduc Nord Péruvien géré par Petropérou S.A. Près de 2000 barils ont été déversés et épanchés par la pluie jusqu'à la rivière Chiriaco, important affluent de la rivière Marañon, causant des dégâts dans 8 communautés Awajun où habitent près de 5000 personnes.

Une autre fuite de fioul s'est produite le 03 février 2016, sur le territoire de la communauté Wampis de Muyuriaga dans le versant du Morona, province du Datem du Marañon, département du Loreto. Le pétrole déversé dans les cours d'eau constitue environ 1000 barils. Cette fuite a causé des dégâts à 10 communautés incluant 3500 personnes.

Le groupe de travail sur les peuples autochtones exige que les autorités étatiques compétentes (OEFA et OSINERGMIN) fixent les mesures adéquates, tant pour la résolution que pour la prévention de cette catastrophe, et si besoin, qu'un procès de contrôle et sanction soit initié. Cependant, il faut tenir compte du fait qu'avec la norme émise par le congrès de la République, telle que la loi n° 30230, la possibilité de sanctionner l'organisme d'évaluation et contrôle environnemental (OEFA) s'est significativement réduit.

Ces fuites de pétrole montrent la négligence et le manque de suivi de l'État péruvien par rapport à l'entretien de ses propres installations de stratégie énergétique, lesquelles traversent des surfaces importantes et hautement sensibles de la région amazonienne et des territoires de communautés originaires, en violation du droit des citoyens péruviens à la conservation d'un environnement sain et des garanties pour leur santé.

Ces fuites de fioul s'ajoutent à deux autres incidents survenus au cours de ces deux dernières années, dans l'oléoduc Nord Péruvien, lesquels ont porté un grave préjudice aux communautés de Cuninico, San Francisco et San Pedro. En conséquence, nous demandons la rénovation du conduit

endommagé, ainsi que l'établissement d'une indemnisation au profit des communautés originaires affectées.

Nous demandons que les ministères de l'environnement, de la culture et de la santé répondent à leur devoir de protection de la nature, de la santé et de la vie des communautés originaires de ces territoires et que Petropérou entame rapidement la récupération/réhabilitation de la zone sinistrée. De même, nous exigeons la démission du Président de Petropérou, German Velasquez, pour les lamentables déclarations dans lesquelles il affirme que les fuites sont dues aux phénomènes naturels et que les mesures nécessaires avaient déjà été prises. Il est évident que le nettoyage a été initié par les enfants et les citoyens des communautés affectées, lesquels ont ramassé, avec leurs propres mains et sans aucune protection, le cru déversé. Il est nécessaire de leur offrir l'attention sanitaire appropriée à ce type d'urgence.

Du fait que ce type de catastrophe est récurrent avec l'oléoduc Nord Péruvien, nous demandons la fermeture immédiate de cette installation jusqu'à la rénovation de ses installations, ou du moins, jusqu'à ce que les travaux de maintenance nécessaires soient mis en œuvre. De même, nous demandons que toutes les mesures de prévention possibles soient prises afin d'éviter de nouvelles fuites de fioul.

Pour cette raison nous saluons la dernière Résolution Directorial N° 012-2016 OEFA/DS datée du 15 février 2016, par laquelle l'OEFA ordonne, comme mesure de prévention, que Petropérou, initie dans les secteurs I et II de la tranche Nord de l'oléoduc Nord Péruvien la maintenance effective, immédiate et intégrale des parties du conduit qui n'ont pas eu de dommages sévères et de remplacer le conduit dans les sections qui ont souffert des dommages importants. Néanmoins, ce qu'il manque dans cette résolution de OEFA, c'est d'ordonner l'arrêt l'immédiat du pompage de pétrole tant que Petropérou n'aura pas effectué la maintenance et le remplacement dudit conduit (ou du moins instauré un temps maximal pour que OEFA réalise les actions qui lui sont ordonnées).

De même nous reconnaissons les efforts et les alertes faites par les communautés autochtones affectées, ainsi que ses organisations et instances représentatives CORPI SL, ORPIAN-P et AIDASEP qui ont dénoncé ces faits et sont présents dans la zone sinistrée faisant face avec les communautés à cette situation d'urgence, raison pour laquelle nous soutenons leurs réclamations.

Février 2016

Groupe de travail sur les Peuples autochtones
de la Coordination Nationale des Droits Humains

http://www.fedepaz.org/index.php?option=com_content&view=article&id=267:pronunciamentocnddhderramepetroleo&catid=29&Itemid=146&tmpl=com...





des utopies
aux alternatives,
agissons
ensemble!

BESANÇON 6-9 JUIL. UNIVERSITÉ D'ÉTÉ
DES MOUVEMENTS SOCIAUX ET DE LA
SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

WWW.UNIVERSITE-SI.ORG



ATELIER - EXTRACTIVISME : ENJEUX ET RESISTANCES

Vendredi 8 juillet 2016 – BESANCON

PIURA: JUSTICE POUR LES PAYSANS SOUFFRANT DE TORTURES AU CAMPEMENT MINIER DE RIO BLANCO COPPER S.A.

Publié le mercredi 30 mars de 2016 à 14:18

Tribunal d'investigation préparatoire de Huancabamba a réussi à conjuguer les deux procès dans lesquels des enquêtes ont été mises en place pour établir la vérité sur les tortures infligées à 28 paysans, dans le campement minier de Rio Blanco Copper S.A. (Ex Majaz)



Suite à la demande des avocats de la Fondation Œcuménique pour le Développement et la Paix – FEDEPAZ, qui représentent les victimes, le tribunal d'investigation préparatoire de Huancabamba a réussi à joindre dans un seul procès (accumuler le dossier N° 201–2013 avec le dossier N° 30-2011) les deux enquêtes judiciaires entreprises contre 17 membres de la police, parmi lesquels se trouvent deux généraux, comme responsables des actes de torture et séquestration aggravée commis sur 28 paysans qui manifestaient leur opposition au projet minier Rio Blanco qui affecte leur droits fondamentaux.

Rappel des faits : entre le 1er et 3 août 2005, 28 paysans furent torturés par ses ravisseurs, parmi lesquels se trouvent des membres de la Police Nationale, fonctionnaires et travailleurs de la Compagnie Rio Blanco Copper S.A. et l'entreprise de sécurité privé Forza. Ces faits ont donné lieu à deux investigations judiciaires.

Une à l'encontre de deux colonels et 12 autres membres de la Police Nationale du Pérou, contre lesquels il est formulé une accusation fiscale qui sollicite l'imposition de 10 ans de prison ferme pour Délit de crime contre l'humanité – torture. **Une deuxième** contre deux généraux et un commandant de la Police Nationale du Pérou, contre lesquels il est formulé une accusation fiscale sollicitant une peine de 25 ans de prison ferme, en tant qu'auteurs du Délit contre l'Humanité – Torture aggravée et Délit contre la liberté personnelle – Séquestration aggravée.

Au cours de cette période d'investigation préparatoire, il a été constaté que les membres de la police impliqués, profitant de leur condition de gardiens de l'ordre, ont infligé de graves souffrances physiques et mentales à 28 paysans avec l'intention de les punir pour leur participation dans la marche pacifique de sacrifice, à laquelle ont participé les membres de différentes communautés paysannes de Piura et Cajamarca, lesquelles auraient été affectées par le développement du projet

minier Rio Blanco dans les provinces de Huancabamba et Ayabaca, constituant ainsi la raison de la formulation des accusations fiscales ci-dessous citées.

A ce propos FEDEPAZ considère que le regroupement de deux investigations pénales dans un seul procès juridique (Expedient N° 30-2011) constitue un grand pas dans la lutte contre l'impunité dans les violations des droits humains et contre les crimes de lèse humanité en évitant la possibilité de sentences contradictoires pour un même crime. Aussi, il confirme le besoin que justice soit faite aux victimes de ce délit et qu'elles reçoivent une réparation intégrale, ainsi que la nécessité de dénoncer, rechercher et sanctionner tous ceux qui ont eu des responsabilités dans cette brutale agression à l'encontre des paysans, lesquels n'ont fait qu'exercer leurs droits à manifester, à défendre leur droits à la terre, à vivre dans un environnement sain et équilibré, ainsi que de choisir, légitimement, leur modèle de développement local.

Par ailleurs, FEDEPAZ exprime sa satisfaction sur le fait que les victimes et leur familles continuent d'exiger avec fermeté la juste sanction pénale contre les policiers, fonctionnaires et travailleurs de l'entreprise minière et de sécurité et tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, sont responsables des graves crimes commis contre eux.

Enfin, FEDEPAZ insiste sur le besoin d'améliorer, immédiatement, les cadres normatifs du secteur minier afin d'établir des conditions favorables au respect des droits des personnes et spécialement des peuples autochtones par les entreprises du secteur. De même, il est nécessaire de revoir tout l'ensemble des normes qui criminalisent la libre expression et la légitimité de la manifestation sociale. Pour cette raison, elle exige aux autorités compétentes d'adopter immédiatement des normes et garanties qui respectent et promeuvent les droits humains dans notre pays.

Avec la demande de diffusion,

Lima, 30 mars de 2016
Photographie de la CNDDHH

Secteur presse – FEDEPAZ
Téléfax (01) 425 -0211/425-0209
E-mail : prensa@fedepaz.org
Page web : www.fedepaz.org
Facebook: www.facebook.com/fedepazperu
Twitter: @FedepazPeru

http://www.fedepaz.org/index.php?option=com_content&view=article&id=271:rioblancotorturahuancabambapiura&catid=29&Itemid=146&tmpl=compone...

